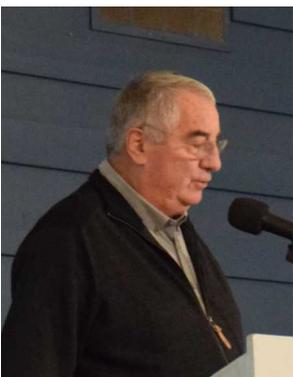


## Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières

### Les vœux 2019 de la nouvelle commune de Châtillon-en-Diois



**Eric Vanoni** : Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie pour leur présence, Martine Charmet, notre Conseillère régionale départementale, le vice président de la Communauté de communes Olivier Turreng, les représentants des communes voisines : les maires ou leurs adjoints de Die, Solaure, Luc-en-Diois, Glandage, Boulc. Le maire de Menglon est excusé : il a discuté avec le ministre hier et il est fatigué aujourd'hui. St Roman est représenté, je vois un habitant. Mes excuses pour ceux que j'aurais oubliés.

Comme tous les ans nous sommes réunis dans cette salle Henri Kubnick pour la cérémonie traditionnelle des vœux. Cette année ces vœux ont une signification toute particulière puisque c'est la première manifestation publique de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois.

Si à la mi-septembre Châtillon et cette salle ont fait la une de la presse régionale pour l'enregistrement du célèbre jeu des 1000 € et si notre village fut, l'espace de quelques jours, régulièrement cités sur les ondes nationales, c'est dans le journal officiel

que l'on peut lire : "par arrêté du préfet de la Drôme en date du 21 novembre 2018, la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois est créée en lieu et place des communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, canton du Diois, arrondissement de Die, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La population totale de la commune nouvelle s'élève à 677 habitants. Jusqu'à son prochain renouvellement le conseil municipal de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois est composé de l'ensemble des membres des conseils municipaux des anciennes communes pris dans l'ordre du tableau".

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Châtillon-en-Diois et Treschenu-Creyers ne font plus qu'une commune : la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois. Depuis le 7 janvier lors de la première réunion de l'ensemble des conseils municipaux qui désormais n'en font qu'un, j'ai été désigné comme Maire de la nouvelle collectivité et Anne Roiseux comme Maire déléguée de Treschenu-Creyers et première adjointe. Je remercie les conseillers et j'aimerais vous dire combien je suis honoré et fier de conduire et représenter cette commune nouvelle de Châtillon-en-Diois. Je ne reviendrai pas sur le contexte de cette fusion que nous venons de réaliser. Certains nous reprocheront de ne pas avoir imaginé une commune nouvelle avec des contours



différents, comme d'autres l'avaient imaginé il y a quelques années. Au fil du temps l'idée de créer une commune nouvelle était restée dans les cartons, pour ne pas dire abandonnée. Il faut rendre à César ce qui est à César. C'est Anne qui a réalisé le projet et proposé cette fusion de Châtillon-en-Diois et Treschenu-Creyers. Elle a su nous convaincre et nous mobiliser pour nous lancer dans cette nouvelle aventure. Elle a su aussi faire des concessions dans le choix du toponyme de la nouvelle entité. Pour moi viticulteur, garder le nom de Châtillon-en-Diois s'imposait. Si aucun village ne portait le nom de Treschenu, notre Châtillon nouveau sera composée d'un bourg centre et de cinq villages. Nous avons déjà en commun notre code postal le fameux 26410. Ce sera un assemblage de plusieurs cépages de vigne: la viticulture, la plaine, les pâturages, les alpages et la forêt. Ce projet est devenu une réalité et nous permettra de ne pas nous endormir d'ici 2020. Si certains nous ont reproché la précipitation, il fallait que la décision soit prise avant novembre. Car aucune fusion n'est possible dans l'année qui précède les élections. Le projet de fusion aurait été reportée en 2021. Il faut savoir réagir rapidement. Souvenez-vous de l'agence postale communale ! Et quand on voit déjà la complicité des deux communes, il me semble qu'imaginer une fusion de trois communes aurait touché à la limite de l'impossible. Cette fusion est une vraie révolution. Quand on pense que depuis 1285 (c'est Bernard qui me fait dire ça), la date de notre plus vieille pièce d'archive, la seigneurie de Châtillon avait à peu près les mêmes frontières que celles qui seront reprises pour la création de la commune nouvelle. À la révolution par contre nos amis de Treschenu sont déjà le fruit d'une fusion. Creyers et l'Église qui faisaient partie de la commune historique de Creyers était inhabités depuis la seconde guerre mondiale. Les communes de Treschenu et de Creyers sont réunies pour former la commune de Treschenu-Creyers par un arrêté préfectoral du 4 mai 1972. Seul le village de Mensac avait encore des habitants dans les années 1970. Cent ans auparavant le dictionnaire des communes de la Drôme indiquait 120 habitants à Creyers, 670 à Treschenu, 1222 à Châtillon. Nos 2 communes ont des liens historiques étroits avec la route du col de Menée qui nous relie au Trièves depuis l'Antiquité. Je finis simplement par quelques détails administratifs de cette fusion notre commune nouvelle compte désormais 677 habitants et plus de 11 000 ha. Pouvoir réunir sur le même dépliant

touristique tous ses atouts : le vignoble et ses cabanons, le bourg centre et son village médiéval avec sa mairie et la tour de l'horloge classés monument historique, les plateaux de Glandasse les falaises d'Archiane, le vallon de Combeau, le col de Menée, les ruines de Creyers, les gorges des Gâts et le Rio sourd et ses 5 villages : Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse et les Nonières, chacun avec ses constructions typiques, chacun avec son église et Mensac qui conserve précieusement la cloche de l'église.

Même si en 2018, à 2 voix près, Châtillon-en-Diois n'a pas été labellisé "Plus Beau Village de France", la commune de Châtillon offrira un aspect qui alliera le patrimoine bâti et la richesse environnementale de ce territoire. Châtillon-en-Diois sera la commune la plus vaste du parc du Vercors et de la Drôme. Pour gérer notre commune nouvelle, on a un nouveau conseil municipal.

Je vais les appeler un par un ; ils vont monter sur la scène. Je ne les connais pas tous par coeur encore !

Anne Roiseux, Jean Philippe Genin, Philippe Delhomme, Bernadette Macaire (excusée), Eric Vanoni, André Chaix, Christiane Puech, Sylvette Martin, Florent Marcel, Jean-Luc Montbertain, Gilles Salute, Bernard Ravet, Greg Bonniot, Jacques Malod, Frederic Urbanowicz, Jean-Claude Lamorlette (excusé), Sylvie Favier, Alain Rey (excusé), Colette Moreau, Jean-Paul Colette (excusé), Jean Monthel.

Pour la nouvelle entité, je cumule la tâche de maire délégué de Châtillon. Anne, son rôle de maire délégué de Treschenu-Creyers avec celui de première adjointe. Christiane Puech, Jean Monthel, Bernard Ravet et André Chaix ont été désignés comme adjoints lors du conseil municipal du 7 janvier.

Jusqu'à la prochaine élection de 2020 il n'y aura pas de grande révolution. La feuille de route du conseil municipal s'articule autour de cinq axes:

- Gérer le quotidien de chaque commune déléguée
- Achever les projets des anciennes communes
- Construire et identifier les principes de fonctionnement de la commune nouvelle
- Faire un état des lieux et un diagnostic qui permettront de mettre en évidence les besoins qui pourront devenir des priorités pour 2020 et 2026
- Communiquer et faire adhérer la population à cette nouvelle organisation.

D'autre part nous souhaitons vous associer à la

construction de l'identité de notre commune nouvelle. De tout temps pour exister une ville devait porter un blason. Aujourd'hui l'héraldique (Vous savez ce que c'est héraldique? C'est la science des blasons). On a appris ça aujourd'hui. Moi je l'ai appris ce matin! Pour faire place à la communication, il nous paraît important de créer au plus vite un logo. Pour cela nous avons fait appel à un professionnel, Jaime. Tout le monde connaît Jaime ! Il est là ! On va vous présenter ce logo. C'est une ébauche. La version définitive, c'est le conseil municipal qui décidera. Si cela ne vous plaît pas on est prêt à prendre vos remarques.



Je vais passer la parole à  
**Anne Roiseux :**

Bonjour à tous,  
On est dans une grande commune, il y a un micro, ce qui va permettre de ne pas s'égosiller. C'est déjà très impressionnant pour moi de voir tout ce monde dans l'auditoire. Chez nous, c'était plus restreint, même très restreint et je vous remercie tous d'être présents pour fêter avec nous cette fusion. Dire aussi que je comprends et que j'ai une petite pensée pour les anciens citoyens de la commune de Treschenu-Creyers. Certains se sentaient un petit peu ennuyés de ne plus avoir le nom de leur commune, auquel ils étaient très attachés ; mais lors d'une réunion avec les habitants, je leur ai expliqué les tenants et les aboutissants et le pourquoi de cette fusion qui devenait vraiment indispensable parce que plus ça va c'est difficile de gérer les petites communes ... alors si on nous donnait les dotations de l'Etat en fonction du nombre d'hectares, je peux vous dire qu'on serait plus riche que Châtillon. Mais par contre, ce n'est pas le cas, c'est en nombre d'habitants, et avec 112 habitants permanents déclarés, les autres en résidence secondaire qui payent largement leur écot, mais pour la dotation de l'Etat, le budget était de plus en plus étriqué. Notre problématique c'était que la commune est constituée de 5 villages, et non hameaux, je tiens à ce mot parce que tous ont une église, un bâtiment communal, un cimetière, et cela devenait très compliqué de pouvoir gérer ces 5 villages et toutes ces obligations avec un très petit budget. J'ai passé 11 ans à aller à la chasse aux subventions ; certains dans la salle sont bien placés pour le savoir. Je reconnais que j'ai été très très aidée par l'Etat et

surtout je voudrais remercier particulièrement le Département qui depuis 11 ans nous épaulé d'une façon formidable, ainsi que la DDE pour nos routes, mais c'est aussi le département ; et je dois dire que sans toutes ces aides, on n'aurait pas pu faire tout ce qu'on a fait.

D'autre part cela devenait très difficile à gérer parce que nous sommes très peu. Maintenant il y a une équipe fabuleuse derrière moi, ça impressionne aussi, mais c'était très compliqué parce que dans les conseils municipaux certains peuvent aider parce qu'il sont disponibles. D'autres, et on rajeunit les équipes, ce qui est très bien, mais par définition sont des acteurs économiques qui travaillent, ont des enfants à nourrir, sont moins disponibles que les retraités. Le problème des retraités : ils prennent de l'âge, par définition, et notre équipe comporte 7 personnes au moins de mon âge si ce n'est plus ; donc on fatigue aussi un petit peu ! Et quand on n'a pas d'employés communaux – à part quelques heures de jardiniers 7h par semaine – ça devient très compliqué de demander toujours aux mêmes de parer à tout, d'aller réparer la bouche à clé, la fenêtre, l'inondation d'un locataire. C'est du 24/24 et je vous avoue franchement qu'il arrive un moment où, outre la passion qu'on a pour ses administrés et le plaisir de faire cette responsabilité, ça use beaucoup. Donc il fallait prévoir l'avenir. On dit gouverner c'est prévoir, je ne sais pas si j'ai gouverné ou essayé de prévoir, mais quand j'ai proposé cette solution c'était pour ces différentes raisons. La relève n'était pas forcément assurée. Moi j'avais eu la chance qu'on me transmette beaucoup de choses. Je me suis rendu compte que mon bébé de 11 ans, 12 ans au mois de mars 2020, je ne savais pas du tout ce qu'il allait devenir. C'était très compliqué, les dotations sont de plus en plus rares. On a essayé de faire le maximum : maintenir les bâtiments en état, faire les villages propres. Mais on est dans une zone touristique ! Ils ne se sont pas trompés, Châtillon, parce qu'on a de très beaux sites, et nous on n'avait pas par contre ce patrimoine bâti qui fait le ravissement de Châtillon, que sont les viols, la mairie classée. Il y a beaucoup d'éléments à Châtillon qui font venir et revenir les touristes, et même certains viennent s'installer ensuite. Il y a un virus quand même à Châtillon, on y revient tous, la preuve. Mais par contre l'addition des 2 était très intéressante avec Châtillon et ses merveilles dont vous êtes tous fiers et je le comprends et la zone environnementale qui manquait un peu. Parce qu'il y avait bien sûr

Glandasse, mais pas de sites remarquables. Nous avons cette chance avec le Cirque d'Archiane, le Vallon de Combeau, la route des Gâts. Eric connaît tellement bien que quand il y a eu la question de Châtillon plus beau village de France, quand le jury est venu, bien sûr ils ont admiré le village. Ça c'est vrai, il est vraiment très très beau pour être classé. Mais Eric m'a quand même avoué quelque chose : il les a quand même amenés au Cirque d'Archiane. Il avait un peu triché, mais en fait ça montre qu'il avait un peu anticipé. C'était un visionnaire à quelques mois près. Nous avons pris cette décision pour réunir ces 2 magnifiques communes, chacune dans son style, et surtout être un nombre d'habitants plus important et peser davantage. Je crois que nous sommes devenus une des plus grandes communes du département. Donc pour plein de raisons on sera beaucoup plus écouté qu'une petite commune perdue en haut de sa montagne ; et puis un bourg qui était déjà très connu. Simplement une explication pour les habitants de la commune déléguée de Treschenu-Creyers : le nom a été la seule exigence de Châtillon, à tout à fait bon escient puisque Eric étant vigneron, il a commencé par l'appellation "Châtillon" ce que je trouve tout à fait normal. Mais il y avait aussi une deuxième raison, c'est que Châtillon est quand même un village touristique depuis très très longtemps. Le premier syndicat d'initiative, qui se trouvait en face de la gendarmerie, date de 1926. A l'époque, les touristes venaient au camping avec une 4CV et une petite tente à côté ! C'était une autre époque ! Tout a évolué et puis c'est devenu ce que vous connaissez aujourd'hui et il faut absolument que ça perdure. On est tous là, maintenant il y a une équipe derrière, si ils ne font rien, vous pouvez aller les enguirlander, parce que là on pouvait pas dire que nous ne faisons pas suffisamment parfois; maintenant il n'y aura plus d'excuses. La preuve avec toute cette équipe, on a tous le cœur à ce que l'ensemble de la commune devienne encore plus un joyau. J'ai encore un petit mot, je voulais quand même remercier beaucoup de personnes sans qui peut-être tout ça ne se serait pas fait et qui n'ont encore rien vu, parce qu'on le plus dur arrive. Je voudrais remercier la presse, avec Fred et Sylvaine, qui depuis le début, dès qu'ils ont su qu'on était en train de préparer cela, ont eu une discrétion rare tant que ce n'était pas fait. Ce n'est pas toujours le cas, et qui ont pu ensuite faire passer le message une fois la fusion réalisée. Quelques habitants ont reproché que nous n'en ayons pas parlé avant. Alors je vais vous

dire simplement que ça c'était une affaire administrative qui ne change rien à la vie des habitants, que c'était un choix des élus et des conseils municipaux. Il fallait d'abord avoir un accord des conseils municipaux qui a été des 2 côtés assez rapide. Ensuite préparer tous les dossiers avec la préfecture, la sous-préfecture, ça a été relativement compliqué. Et moi je ne voulais pas qu'on officialise la chose tant que le préfet n'avait pas signé l'arrêté ! Parce que je ne vends pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué ; en général, j'essaie d'attendre. Par contre il y avait déjà un peu plus d'impatience à Châtillon. On va pas leur reprocher parce que ce sont des personnes, particulièrement Jacques Malod qui font un travail formidable pour l'Echo de Châtillon. Moi j'en bave parce que je l'ai fait longtemps à Treschenu-Creyers, mais je n'avais vraiment plus le temps. Comme il y avait un écho qui devait sortir, ils ont un peu anticipé, la première page concernait ça qui n'était pas encore officialisé. Evidemment le téléphone a sonné : tout le monde voulait avoir des informations. Et ensuite nous avons fait une réunion des habitants à Treschenu-Creyers, il y avait beaucoup de monde, pour expliquer ces raisons que je viens de vous évoquer et dire que au contraire c'était une chance pour nous et le peu d'acteurs économiques que nous avons là-haut, puisque le label Châtillon reposerait aussi sur leurs entreprises et je pense que pour eux ce sera très bon.

Et puis enfin je voudrais remercier aussi bien sûr tous les conseillers qui ont fait beaucoup pour la commune nouvelle, avec les fêtes ça n'a pas été évident. Il y a eu des éléments pour certains un peu désagréables, et par contre tout le monde s'est donné ... et je voudrais particulièrement mettre en avant le personnel, le secrétariat : nous on avait Martine 12 heures pas semaine, qui intègre aussi 12 heures de plus pour la commune et qui tenait absolument à garder une commune de cœur, qui est la commune de Boulc, où elle travaillait depuis 30 ans. Donc on a accepté de partager avec Boulc un peu de son temps, mais par contre je peux vous dire que pour elle c'est pas rigolo, en ce moment elle n'en dort plus la nuit : elle a un boulot de malade pour tout organiser et tout mettre en phase. Je voudrais lui rendre hommage parce que c'est une secrétaire hors pair, de 35 ans d'expérience à Treschenu-Creyers, que je pratique depuis 11 ans. Elle est d'ailleurs à côté de son cher ancien maire, André Favier, avec qui elle a vraiment passé

énormément d'années, plus qu'avec moi. Je pense que c'est un élément très important pour la commune nouvelle et elle est en très grand renfort avec les 2 secrétaires Sandra et Samia qui ont aussi beaucoup de pain sur la planche et ça manque de réorganisation : on aura des réunions pour essayer de s'organiser le mieux possible.

Merci à tous d'être là, de nous soutenir, et je profite que vous êtes tous là aussi pour un petit message personnel. Je voulais vous remercier pour tous les hommages de toutes les personnes qui sont venues à l'enterrement de notre Suzy. Je voulais encore vous dire merci à tous. Je n'ai pas le temps de répondre à tout le monde, mais je profite de pouvoir passer ce petit message : Adieu Suzy.

Bonne chance, bonne année à tous mes amis châillonnais, maintenant qu'ils sont si nombreux, et bon vent à la commune nouvelle. Je pense que c'est l'avenir qui est assuré. Merci à tous.

**Éric :** J'ai oublié de remercier les pompiers, surtout Jean-Marc. Matthieu je le vois tous les jours !



#### **Discours de Christiane Puech :**

Bonsoir à tous,

Je suis là pour faire un bilan rapide de 2018 de l'ancienne commune de Châtillon-en-Diois. C'est d'abord faire un bilan du fonctionnement quotidien de la mairie. D'abord au niveau du secrétariat où Samia et Sandra ont pris le relais de Yolande, qui

au 1<sup>er</sup> février a fait valoir ses droits à la retraite. Je salue publiquement l'engagement personnel de nos 2 nouvelles secrétaire qui n'ont pas ménagé ni leur temps ni leur peine pour maîtriser les méandres d'une administration de plus en plus complexe. J'en profite à travers elles pour saluer l'équipe technique qui par-delà l'entretien quotidien du village et des bâtiments communaux doit répondre dans l'urgence à l'imprévu qui est divers et varié. Félicitations à nos MacGyver, en particulier une belle réalisation pour les illuminations de Noël. L'équipe des personnels municipaux c'est aussi celle de la piscine et du camping. Si cette année la saison touristique a eu de la peine à démarrer à Châtillon comme partout en France, nos deux équipements municipaux affichent un bilan positif et un bon niveau de fréquentation. Pour la commune, 2018 au niveau des travaux, c'est la réalisation de la place

des écoles. Ce dossier s'inscrit dans cette volonté de rendre le village plus beau, plus accueillant.

Mais aussi c'est le soutien que la commune apporte à l'association Fleurs et Fontaines avec la mise à disposition d'un agent communal à mi-temps, Xavier qui sur son autre mi-temps participe à sa manière à l'accueil, celui de l'agence postale communale. Cette agence a permis le maintien de ce service public par un engagement municipal pour palier au désengagement territorial de la poste. Le bilan 2018, c'est aussi des dossiers et des projets de travaux: par-delà l'entretien des bâtiments communaux nous sommes actuellement avec quelques gros dossiers :

- La mairie : si les financements sont acquis nous avons obtenu l'avis des bâtiments de France qui a validé notre projet de réhabilitation et avec qui nous sommes tombés d'accord sur une restauration des façades avec conservation des éléments d'origine et évocation en plus clair des éléments manquants. Aujourd'hui les compléments d'études sur la toiture viennent d'être effectués et nous pouvons imaginer le dépôt du permis de construire assez rapidement. On peut imaginer que si tout se passe bien les travaux puissent démarrer au dernier trimestre 2019. D'ici là nous devons déménager la mairie rue du Reclus dans l'immeuble de la poste.

- Le deuxième projet qui est en cours, c'est l'aménagement du local de la rue du Reclus, dit local du DAB, qui devrait permettre la création d'une salle polyvalente permettant l'accueil d'une soixantaine de personnes. Là, le dépôt du permis de construire est imminent.

- Le troisième projet concerne le camping avec la création d'un nouveau bloc sanitaire aux normes handicapées, ainsi que la création d'un nouvel accueil lui aussi aux normes.

- Il y a aussi la réfection de l'éclairage public de l'ensemble du village pour mettre en place un éclairage plus économe en énergie et qui puisse permettre à terme des économies, avec peut-être dans l'avenir des périodes d'atténuation ou d'extinction dans la nuit.

- Enfin la réhabilitation du viol du Temple et de ses murs de soutènement qui s'effondrent est entre les mains du cabinet d'études.

Voilà de quoi bien vous occuper jusqu'en 2020, en sachant que la gestion de ces projets sera à la charge de la commune nouvelle et de tout son exécutif.

## Discours de Bernard Ravet



Pour ma part, dans les domaines qui sont de ma responsabilité en tant qu'adjoint, je veux faire aussi ce bilan 2018. J'aimerais tout d'abord évoquer l'importance du travail de communication qui a été menée par Jacques Malod à travers l'Echo. À travers cette publication municipale, on peut certes suivre les dossiers de la commune, les décisions du conseil municipal, mais on peut aussi voir la richesse de la vie de

notre village, que ce soit au niveau associatif ou culturel.

2018 sera dans la mémoire des Châtillonnais une belle année avec de nombreuses manifestations, pas seulement l'été, mais au fil des mois de l'année. Qu'elles soient à l'initiative de la bibliothèque municipale gérée par Arts et Vigne ou d'autres associations comme Feuilles volantes ; que ces manifestations aient lieu à l'initiative associative ou privée, dans des locaux municipaux, dans l'espace public, dans des espaces privés comme Les Deux Mondes, le Caveau, le Snack de la piscine ou le Café de la mairie, qui organisent de nombreux concerts. Comme sont organisés l'été des manifestations musicales au temple et à l'église. Finalement la culture à Châtillon est vivante et pas que l'été. La culture à Châtillon c'est aussi trois festivals: deux très connus, le Festival Folk en Diois et l'incontournable festival de l'été Arts et Vigne. Mais aussi le festival naissant qu'essaye de mettre en place Kiki autour du film comique fin juillet.

Si on parle du Festival Arts et Vigne, je crois que l'édition 2018 a été particulièrement brillante. Parce que le thème était Knock et que la richesse de notre patrimoine a été vue par des millions de Français, sans forcément savoir que c'était Châtillon, parce qu'il faut lire le générique et que c'est souvent qu'on se lève de sa place de cinéma avant sa fin.

Donc ce festival Arts et vignes a été une grande réussite ! D'ailleurs, il y a encore l'affiche ici ; malgré la mésaventure d'un orage qui s'est invité pour la nuit des cabanons.

Toutes ces manifestations châtillonnaises, elles n'existent que par vous dans la salle, que par vous qui êtes le public, mais aussi par vous qui êtes les bénévoles. Et sans cette centaine de bénévoles qui se mobilisent d'une manière ou d'une autre dans

l'ensemble du tissu associatif, Châtillon-en-Diois, même plus belle communes du monde ne pourrait pas avoir les moyens en services municipaux pour organiser si richement des manifestations culturelles.

Alors, Éric l'a évoqué tout à l'heure, une belle aventure, à l'initiative de la mairie : c'est l'enregistrement du jeu des 1000 € ! Et oui héraldique aurait pu être une question à 1000 € ! Mais cette manifestation a montré aussi que l'on était capable de remplir une salle hors saison sur une manifestation. Et puis à l'opposé de cette grande joie du jeu des 1000 € ... quelques semaines plus tard on apprenait qu'on n'était pas parmi les plus beaux villages de France. Je ne veux pas me fâcher avec mon ami Bruno Gastoud et avec tout le travail qui a été fait avec l'Acspade. Je pense que 10 voix au lieu de 12, ce n'est pas si dramatique que ça. Surtout quand on connaît les motifs et je ne rentrerai pas dans les détails; je ne veux pas plomber l'atmosphère. Et finalement, même si Châtillon n'est pas des plus beaux villages de France, Châtillon est le plus beau des villages dans notre coeur.

Alors, cette richesse patrimoniale, et Anne tout à l'heure insistait sur la complémentarité de la richesse, mais là on est dans le bilan 2018, il y a quelque chose d'important. C'est aussi cette mobilisation que nous faisons pour les journées du patrimoine. Et tout à l'heure on parlait, avec Sylvette Martin, de l'hymne de Châtillon de Joseph Durand; dans cet hymne on parle bien de mon beau Châtillon. Mais il parle aussi de montagne.

Les journées du patrimoine ont été aussi une façon de mobiliser les écoles puisque tous les enfants y ont participé. Et je retombe sur mon deuxième volet; je n'épiloguerai pas, qui est le volet sur l'éducation. L'école est au coeur du village. L'école est le souci de toutes nos préoccupations. Hier le Ministre de l'éducation recevait les maires et Eric a eu la gentillesse de m'envoyer au front à la Sous-Préfecture ; et quand il est venu mon tour de parler du RPI de Châtillon..., j'ai parlé de la chance que nous avons d'avoir une véritable mobilisation autour de l'école. D'abord de là où je suis, je salue les équipes pédagogiques qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine et qui savent partir au moindre projet. Et cette mobilisation, cette motivation, on la retrouve aussi chez les personnels municipaux qui accompagnent les élèves : nos valeureuses qui sont présentes à l'école des 7h30 du matin. Cette mobilisation, c'est aussi la mobilisation des parents.

Les parents qui n'hésitent pas à partir en formation pour pouvoir accompagner les enfants au ski ou à une randonnée VTT dans le cadre de notre regroupement avec Menglon. Ces parents aussi qui n'hésitent pas à retrousser les manches, à mettre les mains dans la pâte pour faire des crêpes, pour faire des gâteaux, pour que l'argent arrive et pour que les projets pédagogiques puissent se réaliser. Je pense qu'on a des enseignants motivés, on a un personnel municipal motivé, on a des parents motivés et quelque part je pense que ça passe au niveau des enfants ; et quand on voit la joie des enfants devant certaines activités on se dit qu'on a réussi et je crois que ça c'est possible, parce que j'allais dire qu'on a une vraie conscience collective que l'école est un enjeu important. Même si certaines fois, il faut se battre en conseil municipal pour faire entrer..., mais enfin bon; on n'y arrive toujours !

Alors je n'épiloguerai pas sur l'autre dossier et feuilleton de l'automne qui a été la cantine. Je n'en parle pas. Voilà !

J'ai à peu près fait le tour des dossiers en 2018, que j'ai eu l'honneur de suivre au niveau de la mairie. Reste à évoquer 2 dossiers qui sont dans les cartons :

- Tout le travail autour de la révision de la charte du parc du Vercors et vous allez en entendre longuement parler.

- Et puis tout le questionnement sur le devenir, l'avenir médical de Châtillon, qui est aussi une préoccupation que l'on n'a pas laissé tomber, mais qui est assez complexe; et on espère que ça va redémarrer en 2019.

### **Éric Vanoni reprend la parole :**

Vous savez que les autres années on présente les nouveaux Châtillonnais. Et cette année on ne peut pas tous monter sur scène car on est tous des nouveaux Châtillonnais au 1<sup>er</sup> janvier. On est tous au même niveau ! On recommencera cette cérémonie l'année prochaine avec que des gens qui arrivent à Châtillon et dans les cinq villages. On les présentera au public. Mais cette année c'est un peu compliqué et tous monter les uns après les autres, on était pas encore couché ! Ceux qui n'ont pas le petit livre de M. truc que on leur en offrira un bien volontiers.

Les autres années on a présenté les services publics, les associations, et l'année dernière les acteurs économiques. Mais avant de les présenter en commençant par ceux de Treschenu-Creyers, je

donne la parole à Olivier Tourenng qui parle au nom de la Communauté de Communes du Diois.

### **Discours d'Olivier Tourenng**

Mesdames et Messieurs, chers collègues de Luc, du canton, Cher collègue Claude, vice-président à la communauté de communes, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de la commune nouvelle de Châtillon, je vous présente mes meilleurs vœux au nom du président Alain Matheron qui est empêché puisqu'il a lui aussi ses vœux à Lus-La-Croix-Haute aujourd'hui. Il m'a demandé de le remplacer et je les fais bien volontiers parce que je passe tous les jours à Châtillon, deux fois par jour, et je m'y arrête avec un grand plaisir. Voilà!

Pour vous dire simplement qu'au niveau de la communauté de communes, cette année on a travaillé avec les élus de Châtillon-en-Diois à la finalisation du PLU, puisque c'est devenu l'une de nos compétences. Nous allons travailler en 2019 à l'élaboration du PLUi (Plan local d'Urbanisme intercommunal). J'ai eu l'occasion de le dire hier soir aux vœux de la communauté de communes à Luc-en-Diois. Nous allons vous solliciter, les élus municipaux et les citoyens, qui ont participé à la phase diagnostique que nous compterons conduire en 2019. J'espère que vous y participerez ; ce sera une occasion pour nous tous, d'abord de renouer les liens entre les citoyens et les élus, parce que en ce moment il y en a besoin, mais aussi de travailler à l'avenir de notre territoire. Je sais qu'à la commune nouvelle de Châtillon on a un peu plus de travail qu'ailleurs parce qu'il faut que le mariage s'installe ; donc on compte sur votre participation; je vous en remercie par avance.

Enfin je voulais vous féliciter pour ce mariage, qui va faire comme l'a dit Éric, de Châtillon la plus grande commune du département et je pense même au-delà du département, qui va en faire une très belle commune de par son patrimoine bâti avec le village de Châtillon et de par son patrimoine naturel avec les hauts plateaux... Je vais rétablir une petite vérité : Eric a parlé des gorges des Gâts. Je lui rappellerai juste que les Gâts, il y a un côté à Châtillon, le côté gauche, l'autre reste à Boule et à Glandage ! Je terminerai là-dessus. Je vous souhaite à tous une très belle soirée et une très bonne année 2019.



Éric : on fera venir à géomètre, c'est la rivière qui délimite ! Je viens de la terre, c'est important!

### Discours de Martine Charmet



Mesdames Messieurs les élus, Mesdames Messieurs, Normalement c'est Bernard Buis qui s'occupe de la commune de Châtillon-en-Diois. Il est retenu par ailleurs et vous prie de bien vouloir l'excuser. Je suis très heureuse d'être avec vous ce soir pour les premiers voeux de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois; et je suis heureuse de vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs voeux pour cette

nouvelle année.

C'est dernières heures ont été intenses. Nous avons rencontré hier soir et ce matin M. Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, et Sébastien Le Cornu, secrétaire d'État auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. M. Blanquer disait ce matin : "Sans projets il n'y a pas d'avenir". Je ne suis pas inquiète pour la commune de Châtillon-en-Diois au vu de tous les projets déjà réalisés ou en cours : tout ce qu'Anne et Bernard viennent de nous décrire. Construire un projet c'est du travail et de l'énergie, de la communication ; et je félicite l'ensemble des conseillers municipaux qui participent. M. Blanquer a trouvé la mise en œuvre du projet de l'école du socle très intéressante et à apprécié particulièrement le bénéfice des enseignements et formations artistiques sur le développement des élèves. Monsieur le Cornu souhaitait recueillir l'avis des maires sur la consultation de la population et s'est expliqué à bâtons rompus au sujet de l'administration des collectivités locales et aussi sur la question de comment laisser la liberté d'administration aux collectivités locales tout en maintenant l'égalité entre territoires, c'est une vraie question ! Je peux vous assurer que nous n'avons pas parlé à des extra-terrestres. Ils avaient une très bonne connaissance de notre fonctionnement, de ce qui sortirait de notre capacité d'adaptation à la législation.

Pour en revenir au département, le rôle du département est d'accompagner des élus, les entreprises, les particuliers, dans leurs démarches et leurs projets dans les domaines de solidarité

humaine et territoriale, de l'aménagement et du développement. Par exemple, en ce qui concerne l'aménagement, le département va soutenir votre projet d'aménagement de la mairie de Châtillon-en-Diois. À Treschenu-Creyers, nous avons travaillé plus particulièrement sur le schéma directeur d'eau potable. Dans le domaine de la voirie, plusieurs opérations sont prévues autour de chez vous : le pont sur l'Archiane à Menée, du revêtement entre les Nonières et le col de Menée. Des phases d'étude sont en cours : mise en conformité du tunnel de Boulc, le pont du ruisseau de la Vière à Glandage, la traverse de St Roman et des études d'opportunités sur la route nationale 75 à Lus-la-Croix-Haute.

La Drôme soutient les communes tant financièrement qu'en ingénierie. Merci aux hommes en jaune, vous qui assurez notre sécurité sur la route tous les jours de l'année ; je parle donc bien des hommes du service des déplacements.

En ce qui concerne le développement, le département soutient dans ses projets d'investissements, grâce à une convention passée avec la Communauté de Communes du Diois, une entreprise phare de votre commune : l'Herbier du Diois.

Dans le domaine de l'agriculture, le département a souvent pris des vœux pour soutenir les éleveurs. Nous allons accompagner la chambre d'agriculture et la RDE dans une expérimentation pour équiper les chiens de protection et des brebis de colliers GPS.

En ce qui concerne la Clairette rosée, l'amendement qui avait été introduit dans la loi EGALIM par notre député Célia de Lavergne afin d'abroger la loi du 20 décembre 1957, pour pouvoir produire un vin effervescent autre que la clairette de Die, a été supprimé par le conseil constitutionnel et nos parlementaires sont dans l'attente de pouvoir faire passer cet amendement dans une autre loi.

En matière de sécurité, sachez aussi que le SDIS dans son plan d'investissement pluri-annuel 2019-2023 a prévu d'aménager la caserne de Châtillon et je voudrais profiter de l'occasion de ses vœux pour saluer l'engagement des sapeurs-pompiers et leurs compétences. Merci à vous!

Il y a d'autres sujets sur lesquels nous intervenons comme par exemple l'hôpital et les trains. Pour l'hôpital, les engagements pris par l'Etat et l'ARS sont tenus. Ils sont suivis dans le cadre d'un comité de pilotage auquel nous sommes invités ; ainsi le scanner fonctionne depuis le mois d'octobre ; l'hélicoptère est en service également depuis le

mois de mai, par tous temps.

Le projet du nouvel hôpital avance. Il me reste maintenant à connaître la décision de la Présidente du département au sujet de la construction de l'EPHAD, avec l'hôpital, ou bien si on fait une réhabilitation sur place.

En ce qui concerne le train, Bernard a déjà rencontré le ministre des transports. La ligne de la vallée de la Drôme va bénéficier de travaux importants. Le département, dont ce n'est pas la compétence, va participer financièrement à ces travaux, Mais il faudra pour cela que le train s'arrête dans nos gares, sinon ce n'est pas la peine !

En ce qui concerne la ligne Grenoble-Gap, c'est d'une ligne qui nécessite d'importants travaux. La présidente soutient la mobilisation mais ne s'est pas engagée pour le département. Le transport ferroviaire est un des moyens de locomotion indispensable dans nos zones rurales. C'est aussi un outil de développement du territoire et Alain Matheron est un membre actif de la coopération de l'étoile de Veynes et je lui fais entièrement confiance pour le suivi de ce dossier.

Voilà! Il est difficile d'évoquer tous les dossiers. Néanmoins je vous rappelle que vos conseillers départementaux Bernard Buis et moi-même sommes à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets et dans vos démarches. Nous n'avons plus de permanence fixe, mais vous pouvez nous joindre et prendre rendez-vous avec nous beaucoup plus facilement et beaucoup plus rapidement.

Enfin et pour terminer, les événements de la fin d'année, et qui continuent encore aujourd'hui, ont mis en évidence des personnes en situation difficile, des concitoyens avec des sentiments d'injustice et d'incompréhension. Alors je forme des vœux pour cette nouvelle année, pour notre société, des vœux de solidarité, des vœux de respect et des vœux de sérénité.

**Éric** : merci Martine; on sait que l'on peut compter sur le Département, la Région et la Communauté de Communes.

Maintenant nous allons passer à la présentation des acteurs économiques :



**Sylvie Favier** : Je suis gérante de l'hôtel du Mont Barral. Je suis ravie de faire partie de cette commune nouvelle et je présente mes meilleurs vœux à tout le monde.

**Gilles Salute** : Je tiens l'auberge de Combeau. On fait partie de la commune nouvelle et je pense qu'on va travailler bien ensemble pour qu'on avance.



travailler les communes, celle de Boulc, celle de Glandage, celle de Treschenu-Creyers en achetant du bois. On essaye de faire vivre le pays avec un bois local.

**Marcel Vos** : Bonsoir, je ne suis pas francophone. J'ai une petite menuiserie ébénisterie à Menée et mon atelier est dans notre maison d'hôtes qui est le Sareymond.



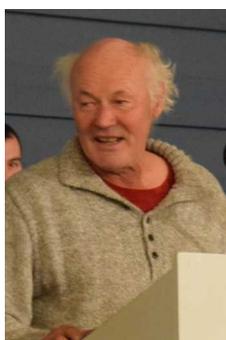
Anne Roiseux intervient : nous avons un maçon-peintre **Nicolas Rey** qui s'est installé dans la zone d'activité de Châtillon mais qui est de Bénévise. Il avait été présenté l'année dernière.

**Fanny Vidal-**

**Romezin** (Pisciculture d'Archiane) : Bonjour, meilleurs vœux à tous; je dirais juste : j'espère que nos illusions ne seront pas détruites !



**Eric Maillefaud** : Bonjour, je suis malheureusement à la retraite. On a une petite entreprise à Mensac et on fait



**Richard Perrier** : Bonsoir à tous, bonne année, Tous mes vœux. Je pense que tout le monde me connaît. Et je vais faire un petit signe à propos du rapprochement de nos deux communes. Quand mon grand-père est descendu de Bénévise, dans les années 25-30, il a épousé Marie; de là est née Marinette et de là Marinette a été chercher Marcou aux Nonières. Voilà. Depuis, chemin faisant, vous connaissez notre entreprise. Il y a quelques années on s'est déplacé sur Luc, peut-



être un signe ! On n'ira peut être pas jusque-là ! Bonne année à tous et pour ma part je vais profiter de mes vacances et rendez-vous en février.

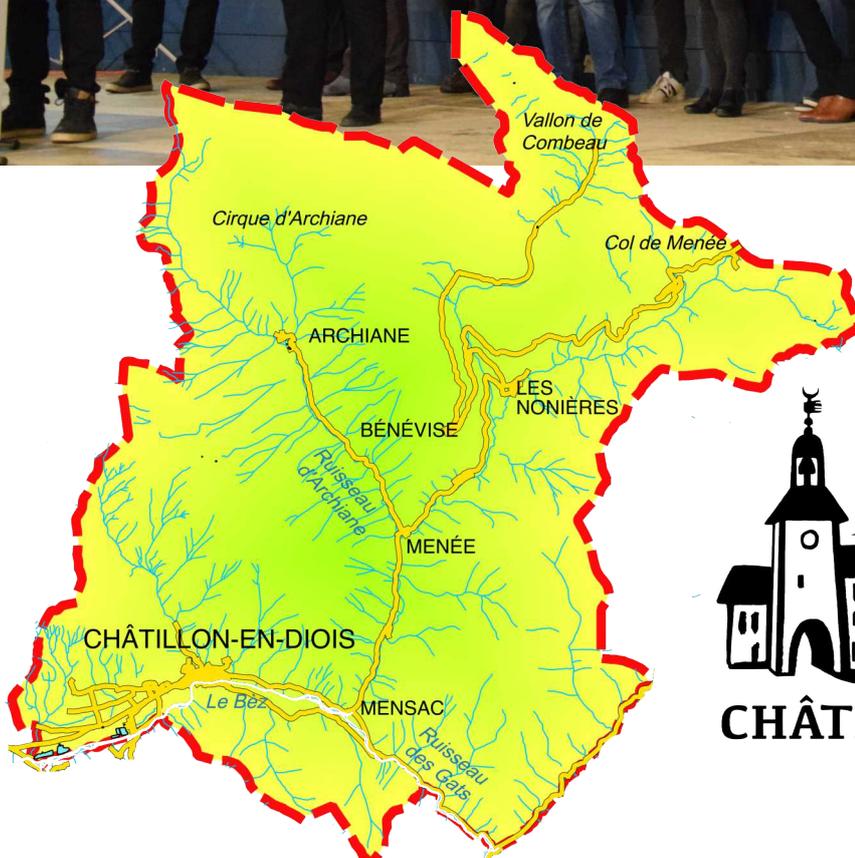


**Jérôme Cayol** : Bonsoir à tous, je vous présente le domaine de Maupas à la sortie de Châtillon. Je suis à cheval sur la commune de Châtillon-en-Diois et celle de Saint-Roman. Je fais des vins de Châtillon et de la Clairette. On est une entreprise où on a 2 salariés à l'année, plus un employé ponctuel l'été

qui tient le caveau et pour les vendanges on prend 15 à 16 personnes à peu près. J'ai créé mon domaine en 1992 et on y est toujours\_!

**Eric Vanoni** : On aurait pu faire parler **Pascal Reysset** du caveau ou **Jean-Luc Massera** d'Archiane. Ils sont en cuisine, si on veut manger ! C'est un bon compromis.

Je vous souhaite à toutes et à tous et à votre famille une bonne année.



Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410  
Directeur de la publication : Eric VANONI  
Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD